



#ADHÉSIONS 2021



En janvier,
Rejoignez-nous

Chers adhérent.e.s,

Adhérer au GIT, c'est soutenir des actions en faveur des infirmiers de santé au travail au quotidien, sur le plan national et régional.

En 2021, il n'est pas trop tard pour agir et réformer la santé au travail. Plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus !

Le GIT se mobilise pour représenter tous les IDEST, en services autonome, inter-entreprise, entreprise, auprès des institutions.

Nos revendications principales : obtenir le statut de salarié.e protégé.e, une formation diplômante obligatoire universitaire, une réelle autonomie de travail, une reconnaissance de notre spécificité.

Vous souhaitez recommander à des infirmiers de santé au travail de votre entourage d'adhérer au GIT ?

A tout moment, ces vidéos sont disponibles pour envoi par mail ou partage sur vos réseaux sociaux :

[Vidéo n°1 de présentation du GIT](#)

[Vidéo n°2 de campagne de réadhésion au GIT - format long](#)

[Vidéo n°3 de campagne de réadhésion format court](#)



Adhérer ou réadhérer au GIT en 2021, c'est bénéficier :

- D'un **fer de lance** dans la **mobilisation nationale** des Infirmiers de Santé au Travail pour protéger la profession et ses intérêts.
- De **conseils et encadrement** dans l'exercice de votre profession ou de votre formation.
- De **l'entourage de pairs, dans sa région**, pour créer des relations, monter des actions communes en faveur de la protection et de l'évolution de la spécialité des infirmiers de santé au travail, partager des connaissances, des actualités, des points de vue.
- D'**informations exclusives et spécifiques** à la profession des infirmiers de santé au travail, au niveau national et local.
- D'**invitations régulières à des évènements** virtuels (réunions en ligne, formations en ligne, conférences en ligne) et réels (rencontres régionales, congrès bi-annuel).
- **Se mobiliser aux côtés de la seule association créée pour soutenir les Infirmiers de Santé au Travail**, en cours de transformation pour devenir une association reconnue d'utilité publique.
- **Soutenir nos actions** auprès des institutions, des politiques, des instances représentatives de notre cadre d'exercice et de nos partenaires (INRS, ANFIIDE, JAMU, FOHNEU, etc).
- **Prendre une place dans l'association**, sur la base du volontariat, en tant que président, vice-président, secrétaire, trésorier national, délégué régional, webmaster régional, trésorier régional ou membre d'un bureau régional.